

Image not found or type unknown



Règlement de crédits auprès des huissiers

Par **LUCANA**, le **02/02/2010** à **08:51**

Je suis actuellement fichée à la Banque de France pour des crédits impayés.
Renseignements pris auprès de la Banque de France, les crédits seront levés dès le 31 Mai 2010. Je souhaiterais savoir si, après cette date, je suis toujours dans l'obligation de les régler auprès des huissiers. Je vous remercie de vos réponses.